

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 22 octobre 2008 - 9 h 30

« Compléments à la réflexion du Conseil sur les droits familiaux »

Document N° 02
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

L'évolution des durées d'assurance des hommes et des femmes
au fil des générations

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Evolution des durées d'assurance des hommes et des femmes au fil des générations

Les femmes partant en retraite aujourd'hui ont en moyenne des durées d'assurance nettement plus faibles que les hommes : la durée d'assurance validée à la liquidation par les femmes parties en retraite en 2004 (générations 1944 et précédentes) était ainsi de 137 trimestres en moyenne, dont 17 trimestres de MDA (120 hors MDA), contre 157 trimestres en moyenne pour les hommes¹, soit un écart de 20 trimestres. De façon similaire, en 2004, parmi l'ensemble des retraités, 44 % des femmes, contre 86% des hommes, avaient une carrière complète (c'est-à-dire une durée d'assurance tous régimes supérieure ou égale à celle nécessaire pour l'obtention du taux plein ou du taux maximum)².

Cet écart s'est toutefois réduit au fil des générations : il est ainsi plus faible pour les retraités ayant entre 65 et 69 ans que pour ceux de plus de 85 ans. Dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution à long terme des droits familiaux, il est utile d'examiner l'évolution prévisible des durées validées par les hommes et les femmes des générations qui partiront en retraite en 2020, 2030 ou 2050.

Plusieurs facteurs sont en effet susceptibles d'influer sur l'évolution au fil des générations des durées d'assurance validées par les hommes et par les femmes : augmentation de la durée d'études et insertion plus lente sur le marché du travail, pour les hommes comme pour les femmes, participation accrue des femmes au marché du travail, évolution du taux de chômage et des carrières, évolution du partage des rôles au sein du couple

Cette note vise à faire le point sur les écarts de durées d'assurance entre hommes et femmes et leur évolution au fil des générations. Les écarts de durée d'assurance entre hommes et femmes ne sont qu'un élément parmi d'autres pour apprécier le rôle des droits familiaux, et notamment de ceux consistant à accorder des trimestres supplémentaires aux femmes (AVPF et MDA). Les écarts de durées validées entre femmes avec enfants et sans enfants sont également pertinents (cf. C. Bac 2007). En outre, les écarts entre hommes et femmes ne se limitent pas aux durées d'assurance, mais comportent également une dimension salariale, importante car elle se répercute également dans les écarts de pension.

La première partie de cette note présente les durées validées par les hommes et les femmes de différentes générations telles qu'elles sont observées aujourd'hui ; la seconde partie décrit les évolutions des durées d'assurance des hommes et des femmes telles qu'elles sont projetées pour les générations les plus jeunes, et les hypothèses sous-jacentes en termes d'activité des hommes et des femmes.

¹ Source : CNAV – les durées médianes (avec MDA) sont de 139 trimestres pour les femmes et 159 trimestres pour les hommes (champ des assurés liquidant en 2004 et ayant validé des trimestres au régime général).

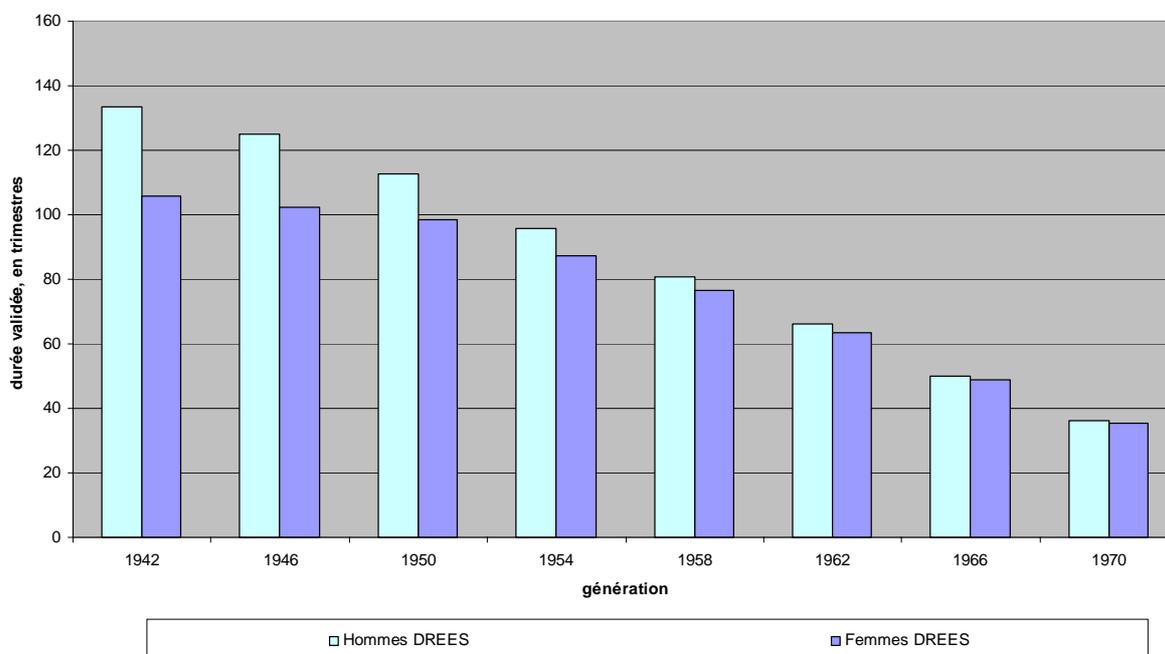
² Source : EIR 2004 - DREES : Etudes et résultats n° 538, 2006

1. Les durées validées par les hommes et les femmes de différentes générations observées à partir de l'échantillon inter-régimes des cotisants (EIC)

La première source de données sur les durées validées par génération est l'échantillon inter-régime des cotisants (EIC). La première vague de cette enquête (EIC 2003) réalisée par la DREES, qui porte sur la quasi-totalité des régimes de retraite obligatoires, de base et complémentaires, fournit une photographie des durées validées par les générations successives au 31 décembre 2001 (graphique 1).

L'écart observé entre la durée moyenne validée³, hors MDA, par les hommes et les femmes était ainsi de 28 trimestres pour la génération 1942 (59 ans en 2001), de 15 trimestres environ pour la génération 1950 (41 ans en 2001), et de moins d'un trimestre pour la génération 1970 (31 ans en 2001).

Graphique 1 : Durées validées homme/femmes au 31 décembre 2001 (hors MDA)
Source : EIC 2003



Pour aller plus loin, il convient de distinguer les effets liés à l'âge de ceux liés à la génération : en effet, le fait que l'écart observé de durée d'assurance entre hommes et femmes soit presque nul (hors MDA) en 2001 pour la génération 1970 peut s'expliquer par une réduction des écarts entre hommes et femmes au fil des générations à tout âge, et/ou par le fait que la génération 1970 est observée à 31 ans, et que les écarts entre hommes et femmes se creusent au-delà de cet âge.

L'EIC fournit également des données sur les durées validées à un âge donné par différentes générations. La durée moyenne validée à 30 ans, après avoir nettement augmenté pour les femmes entre les générations 1942 et 1950, tend ensuite à décroître entre les générations 1950

³ La durée d'assurance validée dans l'EIC comprend les périodes cotisées ou assimilées, sauf les périodes de chômage non indemnisé et les périodes militaires (pour les hommes). Elle exclut également les majorations de durée d'assurance (MDA) pour enfants (8 trimestres par enfant au régime général).

à 1970 pour les hommes et, dans une moindre mesure, pour les femmes (tableau 1). **L'écart de durée validée à 30 ans entre hommes et femmes s'annule ainsi quasiment pour la génération 1970.** Ces évolutions s'expliquent par l'allongement de la durée d'études et une insertion plus lente sur le marché du travail, combinés pour les femmes à la hausse de la participation au marché du travail.

À 40 ans et à 50 ans, les évolutions sont similaires, mais elles ne sont observées dans l'EIC que pour les générations les plus anciennes (tableaux 2 et 3). Ainsi, **l'écart entre la durée moyenne (hors MDA) validée à 50 ans par les hommes et par les femmes se réduit de 23 à 14 trimestres entre les générations 1942 et 1950.**

Tableau 1 : Durées moyennes validées à 30 ans par génération (source : EIC)

Génération	hommes	femmes	Ecart
1942	42	33	9
1946	43	36	7
1950	44	39	5
1954	41	38	3
1958	39	38	1
1962	37	36	1
1966	34	34	0
1970	33	32	1

Tableau 2 : Durées moyennes validées à 40 ans par génération (source : EIC)

Génération	hommes	femmes	écart
1942	75	58	17
1946	76	62	14
1950	77	67	9
1954	73	67	6
1958	71	68	4

Tableau 3 : Durées moyennes validées à 50 ans par génération (source : EIC)

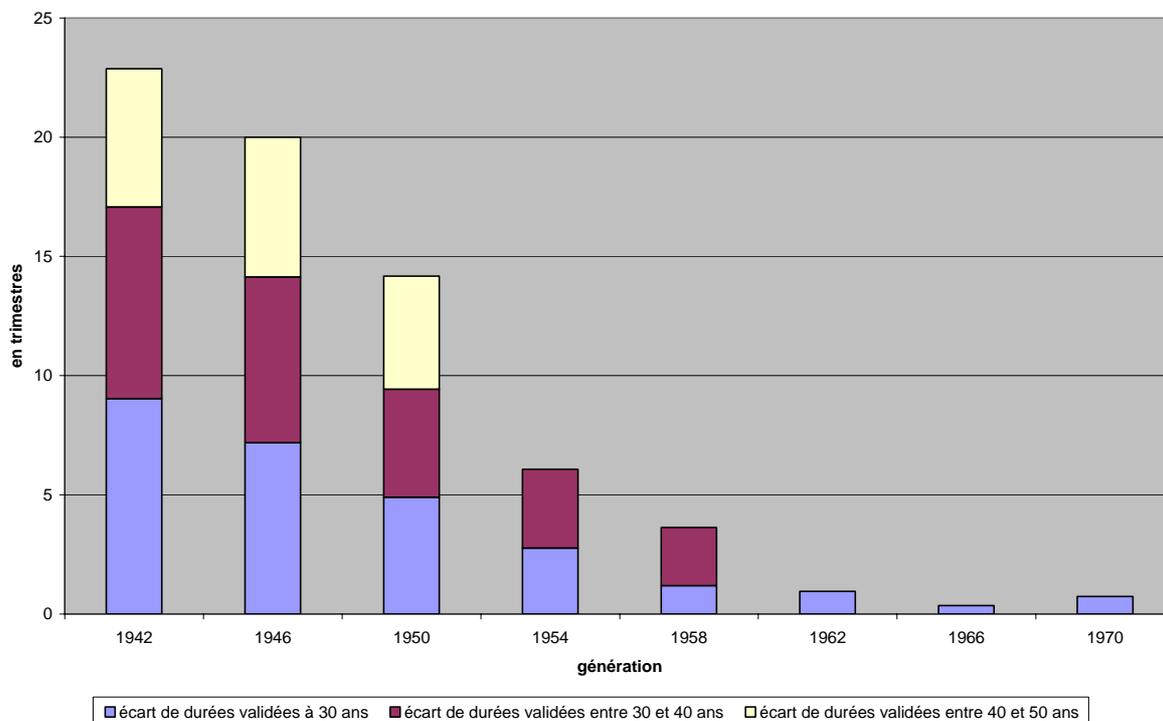
Génération	hommes	femmes	écart
1942	107	84	23
1946	109	89	20
1950	110	95	15

Notons que ce rapprochement entre hommes et femmes se fait par une baisse de la durée moyenne plus forte pour les hommes que pour les femmes, et non par une augmentation de la durée moyenne validée par les femmes. En termes de dispersion, **cette baisse de la durée moyenne reflète une diminution de la proportion des assurés validant des très longues durées (plus de 91 trimestres à 40 ans), plutôt qu'une augmentation de la part des assurés ayant des très courtes durées.**

Les données par âge et générations de l'EIC permettent d'analyser les variations de durées acquises entre les âges de 30 et 40 ans et entre 40 et 50 ans pour les différentes générations. On constate ainsi que l'écart entre les durées moyennes acquises par les hommes et les

femmes entre les âges de 30 et 40 ans se réduit de 8 trimestres pour la génération 1942, à 5 trimestres pour la génération 1950 et 2 trimestres pour la génération 1958. De même, l'écart accumulé entre 40 et 50 ans se réduit légèrement, passant de 6 trimestres pour la génération 1942 à 5 trimestres pour la génération 1950 (graphique 2).

Graphique 2 : Evolution au fil des générations des écarts de durées entre hommes et femmes, à 30 ans, entre 30 et 40 ans, et entre 40 et 50 ans (hors MDA).



En conclusion, les données de l'EIC montrent que :

- les durées validées à 30 ans s'égalisent entre hommes et femmes pour la génération 1970, hors MDA pour les femmes et périodes militaires pour les hommes⁴ ;
- les durées validées entre 30 et 40 ans, et entre 40 et 50 ans convergent également au fil des générations, mais pas complètement pour les générations les plus récentes observés (générations 1958 ou 1950).

⁴ et hors périodes assimilées au titre du chômage non indemnisé

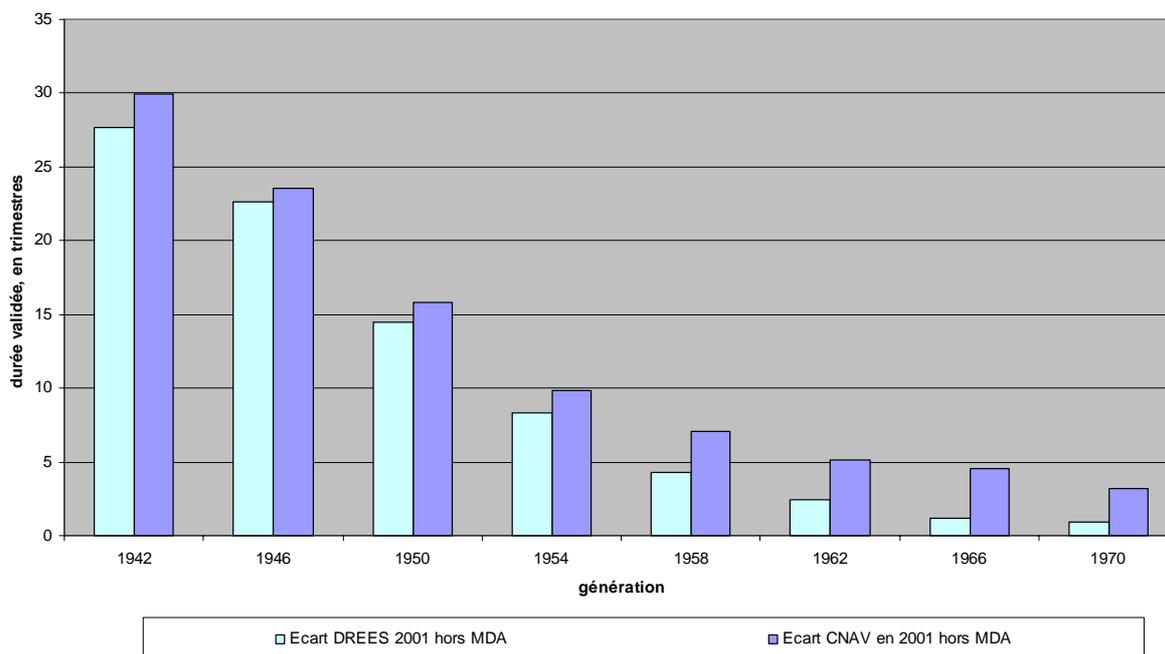
2. Les durées validées par les hommes et les femmes en projection, à partir des résultats du modèle PRISME de la CNAV

Les données issues de l'échantillon inter-régimes de cotisants (EIC) ne permettent pas de savoir quelles seront les durées validées à 60 par les hommes et les femmes des générations les plus récentes (1970 et après), pour lesquelles on observe des durées validées à 30 ans identiques entre hommes et femmes (hors MDA). Pour éclairer cette question, il est donc nécessaire de recourir à des projections, qui reposent nécessairement sur des hypothèses. Dans cette partie, on examine les évolutions des durées validées à différents âges par les hommes et les femmes sous-jacentes aux projections réalisées par la CNAV à l'aide du modèle PRISME. Quelques données provisoires sous-jacentes au modèle Destinie 2 de l'INSEE (encore en construction) seront également indiquées pour fournir un éclairage complémentaire.

Pour les durées observées présentes dans l'EIC, les données de la CNAV et de l'EIC sont en principe identiques (graphique 3)⁵. Pour les durées non observées dans l'EIC (par exemple les générations postérieures à la génération 1970 à tout âge, et les générations postérieures à la génération 1950 à 50 ans), les durées sont simulées par le modèle PRISME de la CNAV.

En projection, les données présentées ici sont cohérentes avec le scénario de base du COR, et sont donc basées sur les dernières projections de population active de l'INSEE.

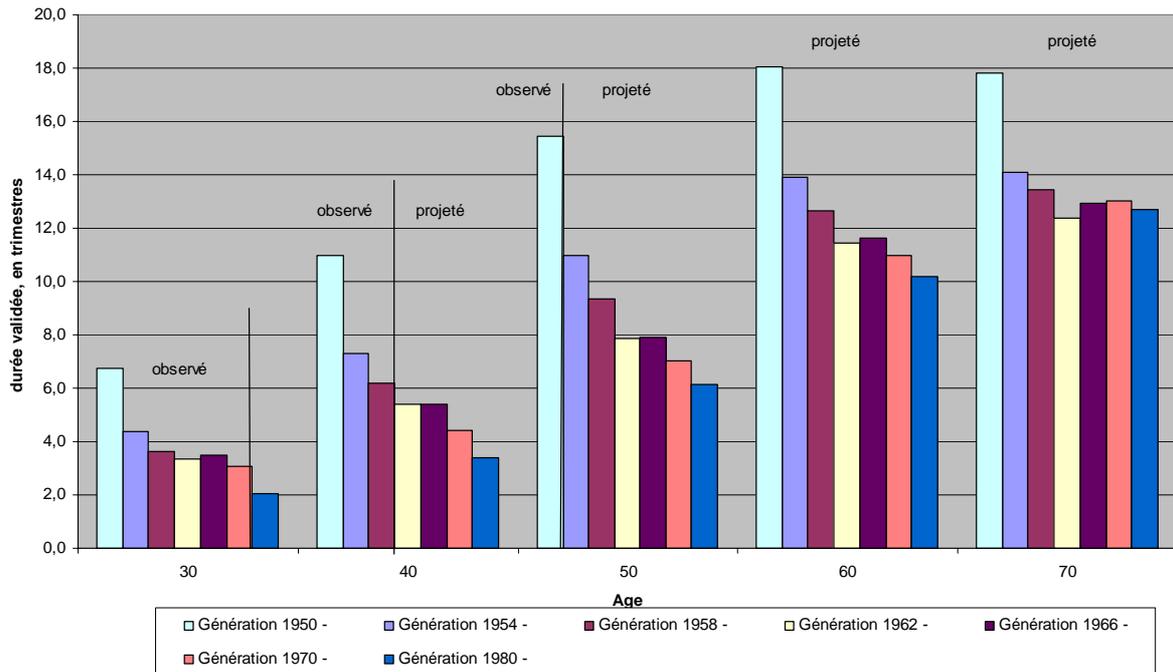
Graphique 3 : Ecart de durées validées entre hommes et femmes au 31 décembre 2001
DREES (hors MDA) et CNAV (hors MDA)



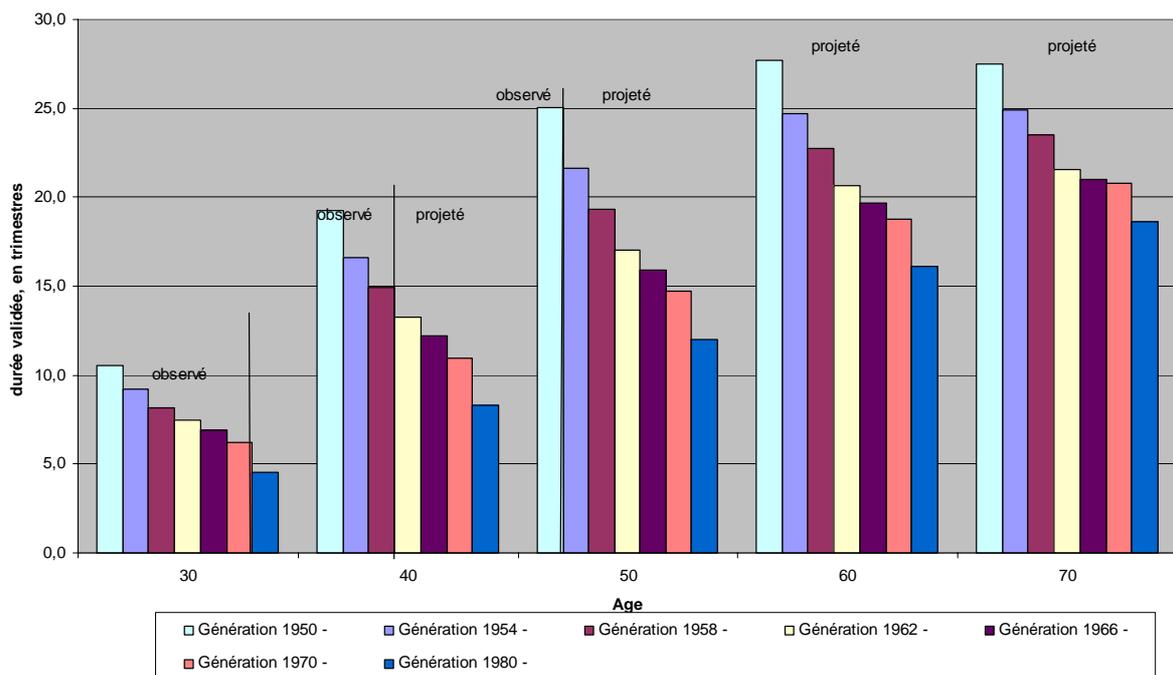
⁵ En pratique, on observe toutefois de légers écarts entre les données de l'EIC et celles de la CNAV. Ceux-ci peuvent s'expliquer par une différence de champ (assurés ayant validé au moins un trimestre au régime général, pour la CNAV). Les écarts hommes/femmes initiaux sont ainsi légèrement plus élevés dans les données CNAV.

En projection, on observe comme attendu **une réduction au fil des générations de l'écart entre les durées validées par les hommes et les femmes à différents âges (graphique 4)**. Cet écart, qui est quasiment nul à 30 ans pour la génération 1970, serait d'environ 11 trimestres à 60 ans et 13 trimestres à 70 ans pour cette même génération (hors MDA). Si on regarde ces mêmes écarts hors MDA et hors AVPF (graphique 4 bis), on constate que les écarts entre hommes et femmes se réduisent plus régulièrement au fil des générations, ce qui suggère que la moindre réduction de l'écart entre hommes et femmes en projection s'explique en partie par une contribution moins importante des trimestres acquis au titre de l'AVPF.

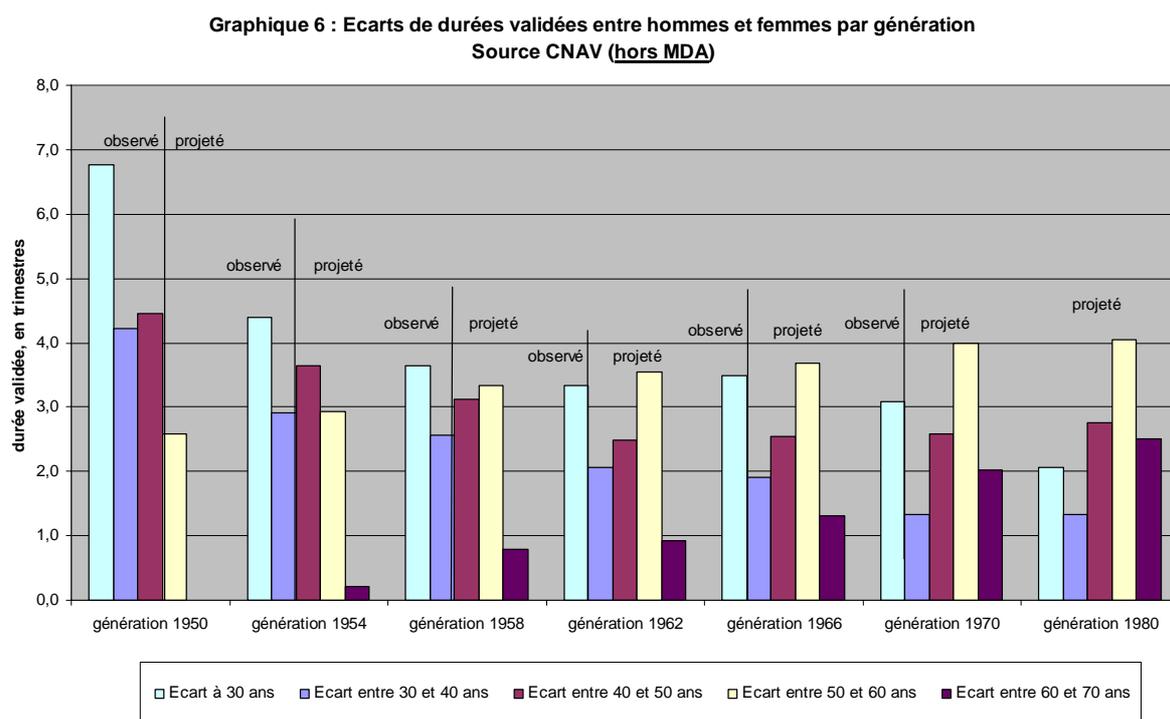
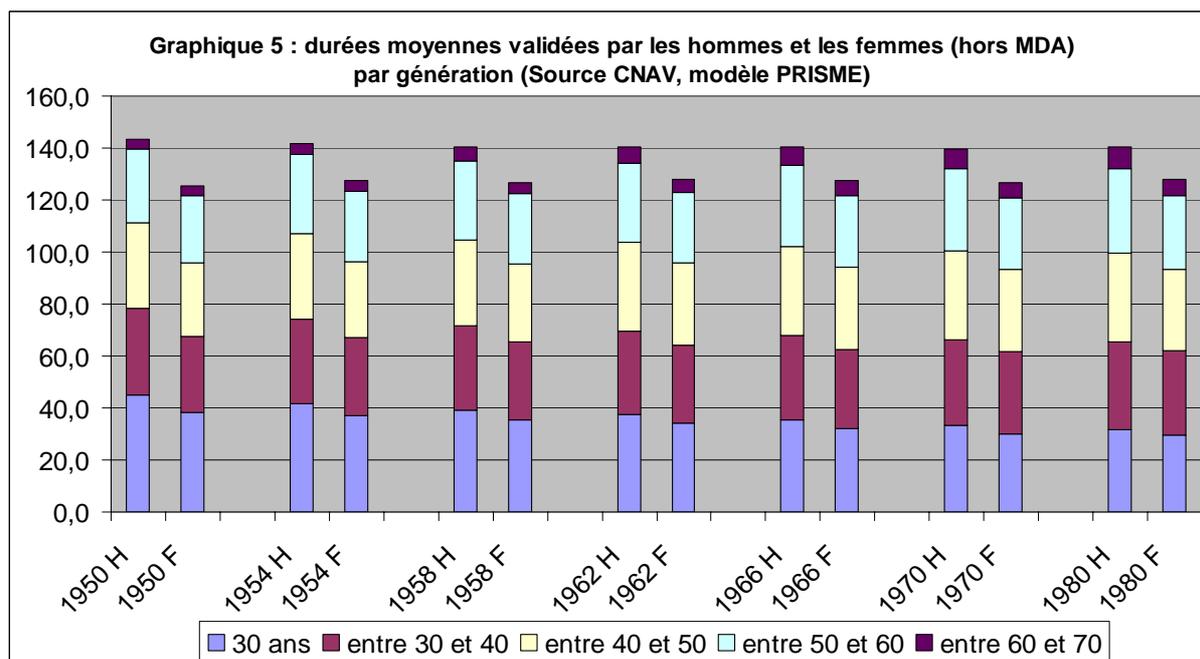
Graphique 4 : Ecarts de durées validées entre hommes et femmes pour les générations 1950 à 1980
Source CNAV (hors MDA)



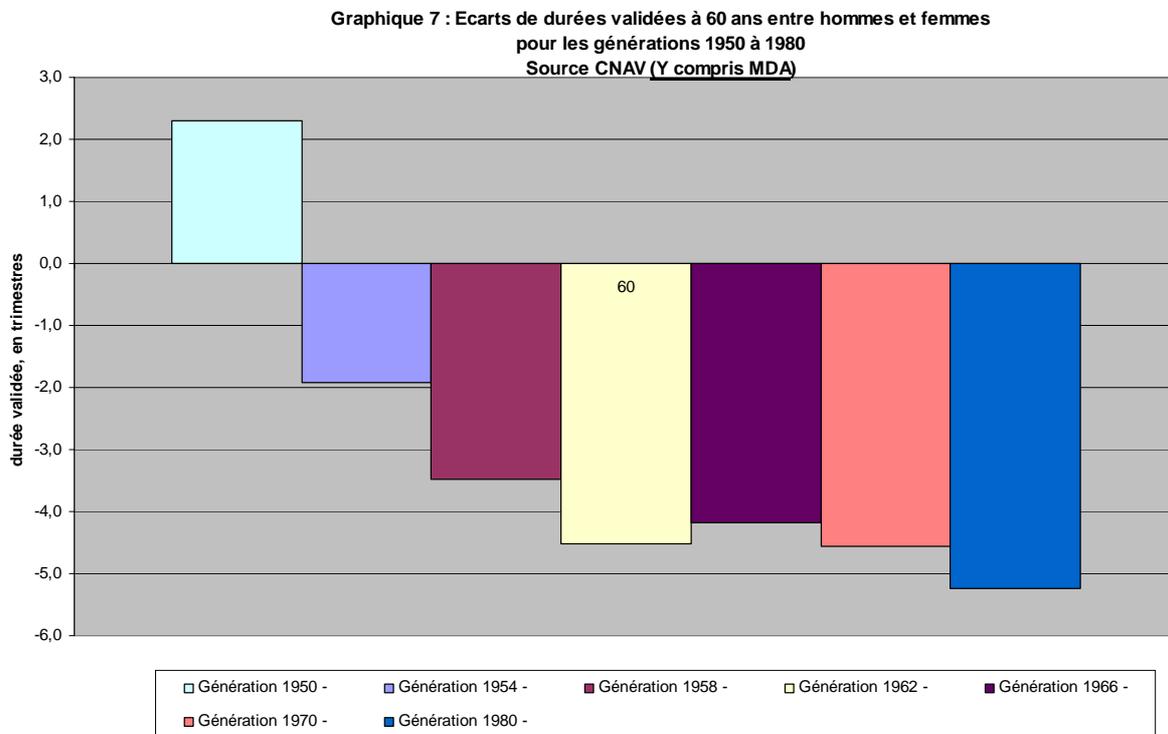
Graphique 4 bis : Ecarts de durées validées entre hommes et femmes pour les générations 1950 à 1980
Source CNAV (hors MDA et hors AVPF)



Afin de mieux comprendre les évolutions des durées validées par les hommes et les femmes en projection, on peut décomposer les durées moyennes validées par tranches de 10 ans (Graphiques 5 et 6). **Les écarts de durées validées à 30 ans se réduisent bien au fil des générations (passant de 7 à 2 trimestres entre les générations 1950 et 1980). Il en est de même pour les écarts de durées validées entre 30 et 40 ans (de 4 à 1 trimestre), et dans une moindre mesure, entre 40 et 50 ans (de 4 à 2,5 trimestres). En revanche, entre 50 et 60 ans, l'écart entre les durées moyennes validées par les hommes et les femmes se creuse légèrement au fil des générations en projection, passant de 2,5 à 4 trimestres, reflétant une hausse du nombre de trimestres validés par les hommes. Il en serait de même entre 60 et 70 ans.**



Les données présentées jusqu'à présent excluaient la majoration de durée d'assurance pour enfants (MDA). Les écarts de durées y compris MDA ne sont connus qu'à 60 ans, car la MDA est déterminée à la fin de la carrière. Le nombre moyen de trimestres de MDA étant d'environ 17 trimestres, les écarts de durées moyennes y compris MDA font apparaître, dès la génération 1954, un écart en faveur des femmes, qui serait de l'ordre de 5 trimestres en faveur des femmes pour la génération 1980 (graphique 7).



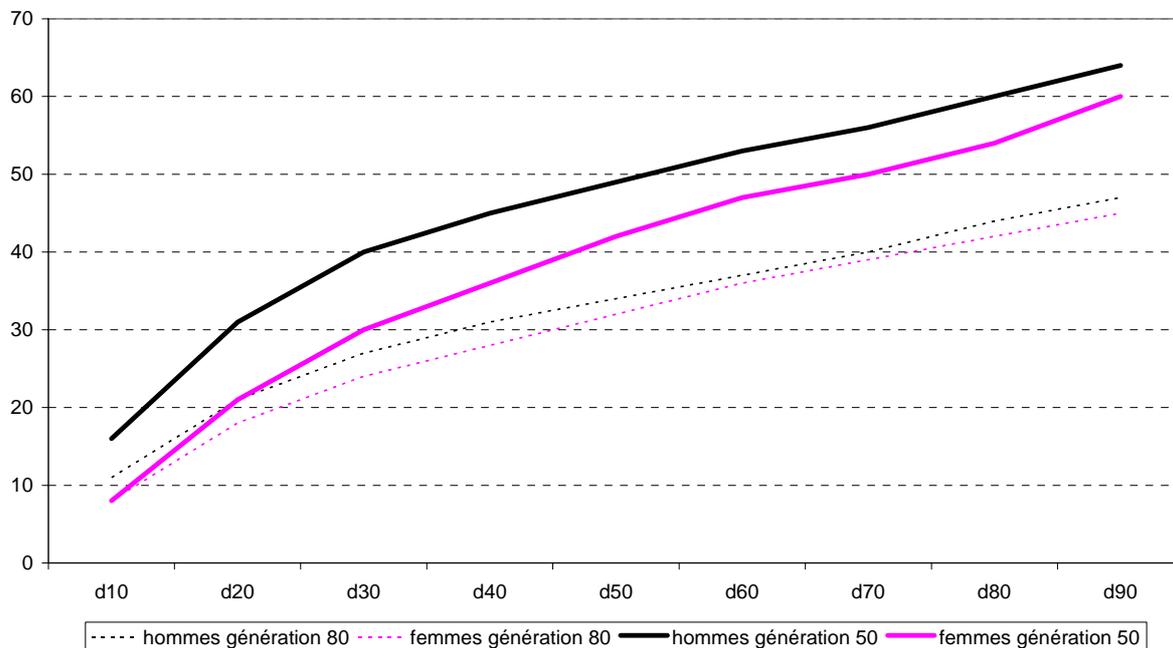
A titre de comparaison, les durées simulées par l'INSEE dans le modèle Destinie 2 (provisoire) font apparaître un écart du même ordre entre hommes et femmes (hors MDA) pour les générations les plus récentes. Toutefois, les écarts entre hommes et femmes pour les générations les plus anciennes (nées vers 1950) semblent plus élevés dans la version provisoire de Destinie 2, si bien que la réduction des écarts au fil des générations est en fait plus importante. Une différence à noter est l'évolution des écarts de durées acquises entre 50 et 60, qui continue à se réduire en projection, alors qu'il se creuse très légèrement dans les simulations de la CNAV. Ces résultats provisoires tendent à conforter les ordres de grandeur obtenus ci-dessus : les écarts de durées validées entre hommes et femmes y compris MDA pourraient être de l'ordre de 5 trimestres en faveur des femmes, voire un peu plus, pour les générations liquidant en 2040.

Ces évolutions observées des durées moyennes s'accompagnent de changements dans la dispersion des durées validées (graphique 8). Trois points méritent d'être notés. Tout d'abord, les distributions des durées à 30 ans des hommes et des femmes seraient très proches pour les générations les plus récentes. Ensuite, **les distributions s'aplatissent au fil des générations, pour les hommes et surtout pour les femmes** (ce qui signifie que l'écart entre les plus courtes et les plus longues durées s'amenuise). Enfin, les distributions des durées à 60 ans des hommes et des femmes se rapprocheraient du fait d'une **augmentation des durées des deux**

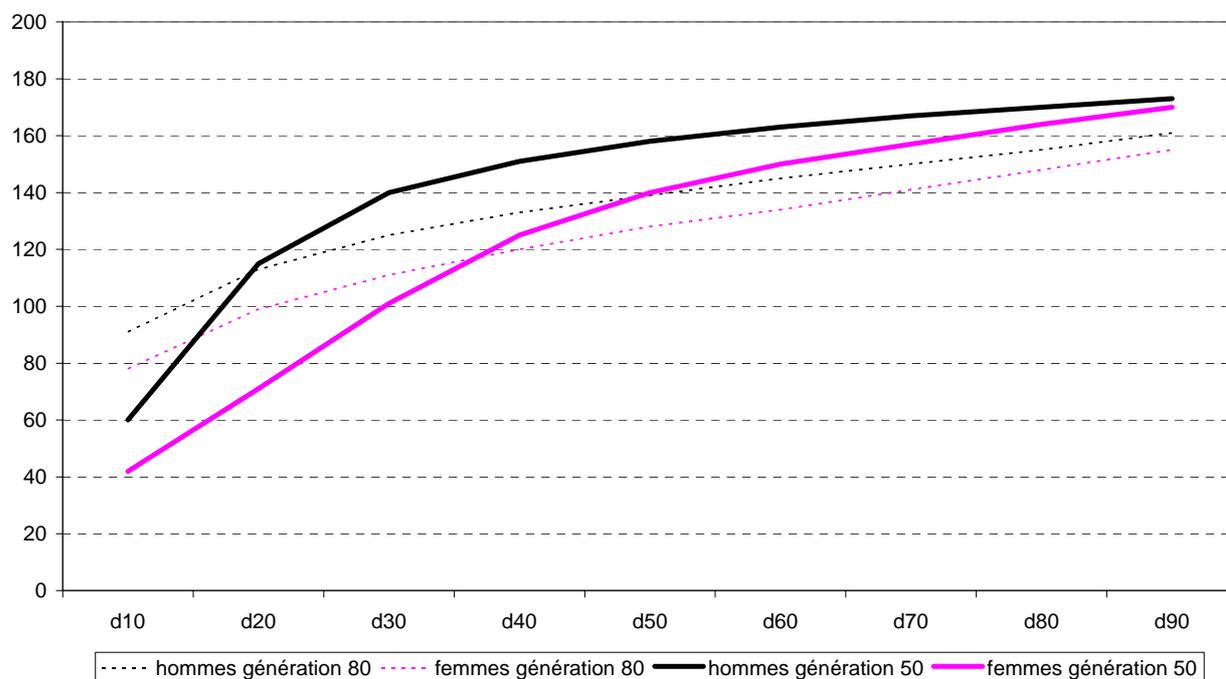
premiers déciles pour les femmes, accompagnée d'une baisse des durées validées par les déciles les plus élevés pour les hommes.

Graphique 8 : distributions des durées validées (hors MDA)

Distribution des durées à 30 ans



Distribution des durées à 60 ans



Conclusions

Les écarts entre les durées validées par les hommes et par les femmes se réduisent au fil des générations. Cette évolution, observée sur le passé dans les données de l'échantillon inter-régime des cotisants (EIC), devrait se poursuivre dans le futur. Elle conduirait d'après les simulations réalisées par la CNAV à une inversion à partir de la générations 1954, l'écart s'établissant d'après les projections à environ 5 trimestres en faveur des femmes y compris MDA pour la génération 1980. Cet écart doit être considéré comme un ordre de grandeur, compte tenu des incertitudes inhérentes aux projections. Rappelons que pour la génération 1942, l'écart moyen de durée validée au 31 décembre 2001 entre hommes et femmes était de 28 trimestres hors MDA, soit un peu plus de 20 trimestres y compris MDA.